

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



...de nombreux problèmes se posent pour faire en sorte que les villes continuent de générer des emplois et de la prospérité, sans grever les sols et les ressources naturelles. Les problèmes ... incluent le surpeuplement, le manque de fonds pour faire fonctionner les services de base, l'insuffisance de logements adéquats et des infrastructures dégradées. »

Nations Unies, 2015, <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/cities/>

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



objectifs

D'ici à 2030, L'ODD 11 vise à « assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable », à assainir les bidonvilles ainsi qu'à « assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics ». Egalement, il vise à mettre en place une urbanisation durable, respectueuse des patrimoines culturels et naturels mondiaux, de l'environnement, mais aussi des personnes, notamment les plus vulnérables (enfants, femmes et personnes handicapées).

décryptage

Pour la mise en œuvre, il est indispensable de renforcer la planification et la gestion participative de l'urbanisation dans une perspective de durabilité. Cela se traduit notamment par la réduction de l'impact environnemental des villes, incluant la préservation de la qualité de l'air et la gestion des déchets. Il est prévu de « favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale ». Pour ce qui est de la situation des pays les moins avancés, une aide financière et technique doit leur être apportée pour construire des bâtiments durables et résilients en utilisant des matériaux locaux.

Comprendre les Enjeux

- Plus de la **moitié de la population** (environ 3,5 milliards de personnes) vit aujourd'hui dans des villes.
- A l'horizon 2030, **près de 60 %** de la population mondiale vivra en zone urbaine.
- **95 %** de la croissance de la population urbaine dans le monde proviendra des **pays en développement**.
- Les villes n'occupent que 3 % de la masse continentale mondiale. Elles produisent toutefois **plus de 70% des émissions** de gaz à effet de serre et consomment entre **60 à 80% de l'énergie mondiale**.

Sources :

Nations Unies, ODD 11, Faits et Chiffres sur les Villes dans le monde, <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/cities/> (consultation mai 2016)

Nations Unies, Assemblée Générale, Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015, *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, p.23, <http://www.ipu.org/splz-f/ung16/2030-f.pdf> (consultation mai 2016)



L'Union Européenne et la promotion de villes intelligentes

Les espaces urbains accueillent près de trois quarts des habitants de l'UE, représentent 70% de sa consommation énergétique et le coût des embouteillages est évalué à environ 1% de son PIB chaque année. La thématique des villes durables est donc stratégique pour l'UE qui a notamment :

- Mis en place un Partenariat européen d'innovation pour les *villes et communautés intelligentes*, démarche transversale devant aboutir à une stratégie européenne en matière de ville intelligente ;
- Mis en place des financements pour les projets innovants, à travers des appels à projet du programme « *Villes et communautés intelligentes d'Horizon 2020* ». Pour l'année 2015, cela représentait une enveloppe de 108 millions d'euros (voir source ci-dessous).

Région



Provence
Alpes
Côte d'Azur

Ma Région PACA et l'ODD 11 :

La Région PACA compte presque 5 millions d'habitants qui rencontrent chaque jour des difficultés pour se déplacer. Il s'agit pourtant d'un enjeu fondamental pour le développement durable de la région. Afin d'assurer une meilleure mobilité, et désengorger des réseaux autoroutiers (Aix-Marseille, Toulon, Nice) très polluants, les « priorités régionales » sur la période 2014-2020 visent notamment à organiser l'intermodalité. Cela consiste en la création de « *réseaux de transports modernisés et organisés à l'échelle régionale, qui puissent offrir les interconnexions nécessaires à des déplacements fluides* ». En terme concret, il s'agira notamment de rapprocher les territoires urbains et ruraux par des services de transport publics et alternatifs.

Sources et liens utiles pour aller plus loin et s'engager :

Commission européenne, Base de données des communiqués de presse, *La Commission lance un partenariat d'innovation pour les villes et communautés intelligentes*, http://europa.eu/rapid/press-release_IP-12-760_fr.htm (consultation mai 2016)

Participation des Grandes villes françaises aux projets européens sur la ville intelligente - Séminaire d'information, le 29 janvier 2015
<http://franceurbaine.org/taxonomy/term/1490/participation-des-grandes-villes-francaises-aux-projets-europeens-sur-la-ville> (consultation mai 2016)

Préfecture de la région PACA, « Plateforme stratégie, études, évaluation », en collaboration avec le Conseil région PACA, « Pôle Relations Internationales et Affaires Européennes du Conseil régional PACA » *FONDS EUROPEENS 2014-2020 Diagnostic territorial stratégique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, p.10 http://programmes-europeens-2014-2020.regionpaca.fr/fileadmin/user_upload/documents/Plaquette_com_DTS_1_.pdf (consultation mai 2016)